Vanden Berghe, Manry, R. Voët, Delobelle, Gethals, Dentlevel et Mullier.

Cette crête se produit et provoque une hésitation qui permet à de nombreux coureurs de rejoindre, notamment à Rebry, qui crève à Quaëdypre.

Le peloton muse sur la route et vers Dunkerque c'est le calme, dans toute l'acception du mot. Ne soyons donc pas étonnés si un peloton important se présente à la porte de Furnes.

A LA PORTE DE FURNES

Avant d'avoir vu les coureurs, nous nous étonnons d'apprendre par les voitures officielles, l'arrivée imminente d'un peloton de 43 unités.

M. Gauthier se charge immédiatement du classement et donne une fiche collective pour le premier peloton.

Nous constatons avec satisfaction que tous les noms sont encore en tête et que le nombre de lignes ont « tenu le coup ».

LE RAVITAILLEMENT PLACE JEAN-BART

Remarquablement organisé par M. Théo Cordier, le ravitaillement des coureurs est intéressant à suivre. Soigneurs et masseurs se multiplient afin de « retaper » les fatigués et « lessiver » en vue de reprendre leurs chances.

Derrière les barrières, le public nombreux suit avec intérêt ces opérations et encourage les coureurs qui signent au contrôle installé place Jean-Bart.

Ici, nous place au milieu du peloton que nous laisserons à l'UVF le soin de régler. Un des Clubs engagés quand-pourtant compétiteur du règlement de la course, établi depuis cinq années, n'a pas respecté, sur les instructions du contrôle officiel, les vingt minutes de ravitaillement imposées pour la traversée de la ville de Dunkerque et le ravitaillement.

Nous ne pouvons que déplorer cette attitude pour le moins [illegible] qui [illegible] régularité [illegible] Mais [illegible] semblables constitutions d'esprit, subissent parfaitement et sans [illegible] tout [illegible] course, celle-ci n'apporte toute dans cette abstention, que des avantages.

LE RETOUR

A LA PORTE DE BERGUES

Quatre coureurs [illegible] avant l'horaire fixé [illegible] se mettent eux-mêmes hors-concours.

Après quelques hésitations, [illegible] reprennent normalement [illegible] Club incriminé n'ont pas tenu [illegible] instructions pourtant formelles, qui leur avaient été données place Jean-Bart. On le verra par les résultats [illegible].

VERS LE MONT CASSEL

Retenus à Dunkerque, pas longtemps que nous aurons vous par les résultats précités, nous ne rejoignons le peloton de tête qu'à Wormhoudt.

Vingt-cinq coureurs sont encore ensemble et tandis que Durieux descend pour changer sa multiplication, le train est assez lent pour permettre à ces coureurs et au deuxième peloton de le joindre.

Au bas du mont, 32 coureurs sont ensemble emmenés par Durieux, coureur fin, mais bientôt le [illegible] sa course. Vainqueur de 1924, après 50 mètres à Rebry et précédé lui-même un groupe de coureurs. Derrière avant cet lâché.

Il est 14 h. 23 et nous avons 22 minutes d'avance sur l'horaire.

Marcel Lebeau [illegible] dans la montée et [illegible] à la poursuite [illegible] fait rétrograder [illegible] du mont. Il ne peut [illegible] quelques camarades [illegible] crevaisons.

VERS LE CONTROLE DE BAILLEUL

Pour [illegible] à Méteren [illegible] Fédération concurrente [illegible] ex-Nationistes pas, car quoique les [illegible] 120 kilomètres dans [illegible] excellente [illegible] camarades.

Avant Bailleul [illegible] Dellaert, Lesaffre, Cazaux, Vandenberghe, Verquin, Vandenberghe, Lauwers, Dewaele, Sarrazin, Delobelle, Dewaele, Delobelle, Parmentier, Rebry, Dépagne, Vandenberghe, [illegible] que nous [illegible].

AU CONTROLE FIXE DE COMINES

Dès [illegible] Bailleul [illegible] la tête [illegible] rétrograde.

Nous apprenons que [illegible] trouve de Comines [illegible] dissidents [illegible] la position de tête.

C'est [illegible] ces événements qui nous avons signalé [illegible] est évidemment [illegible] le contrôle exact auquel nous sommes habitués.

De notre voiture, nous voyons en tête des coureurs et [illegible] numéros de Rebry, Parmentier, Lauwers, Dewaele et H. Vandenberghe, les autres nous échappent.

VERS HALLUIN

Nous nous [illegible] de Durieux et nous apprenons que le Roubaisien a fait une mauvaise chute [illegible] d'Armentières. Rien de grave, soyons-nous [illegible] courageux coureur profite de la [illegible] et des soins du docteur Nacq.

En remontant la [illegible] nous dépassons Dragon et Pauwels [illegible] mètres plus loin un peloton de six coureurs.

A 200 mètres en avant [illegible] coureurs formant le peloton de tête qui arrive à Halluin à 16 h. 7.

La foule est [illegible] comme partout [illegible] journal de Roubaix [illegible] vent de passage [illegible]. La Maison d'Halluin présente un aspect pittoresque à toute étape de chaque [illegible] gamme de sportsmen, qui ont tenu à assister au dernier effort des coureurs pour l'ascension de ce radidon.

Nous mettons tous les gaz pour atteindre le terrain d'U. S. T. [illegible] notre collaborateur annonce l'arrivée imminente du peloton de tête.

LE CLASSEMENT GENERAL

1er PARMENTIER Léon (VCT), sur bicyclette Peugeot, en 6 h. 17 m.
2e VANDENBERGHE Florent, à 1 longueur, sur bicyclette « La Nordiste ».
3e Caroul (VCC).
4e Demuysère (VCT).
5e Verchatte (Billy-Montigny),
6e Declercq Jérôme (VCC),
7e Deromméaere (VCT).
8e Rebry (VCT).
9e Lauverrier (US Wattrelos).
10e Verriest (VCA Bréain), 11e Alexandre Julien (EV Lomme), 12e Vervacke Aldor (VCC), 13e Vandeaspallie (VCT), 14e Vandenberghe Alb. (VCA), 15e Vandaele (Arras. ind.), 16e Dragon Hauhourdin (ind.), 17e Lesaffre (VCT), 18e Perrain (N. Wandel), 19e Colsaet (VCT), 20e Callens Ph. (AAR), 21e Vanbrusene (VCT), 22e Vervacke Julien (ind.), 23e Caron Henri (VCC), 24e Delbert (St-Quentin), 25e Mulliez (VCT), 26e Alexandre Marcel (EV Lomme), 27e Dauchy (VCA), 28e Detre (CC Lomme), 29e Verhelle Alb. (VCC), 30e Delobelle (AAR), 31e Vanderdonck (AAR), 32e Vermaniel Ach. (EV Lomme), 33e Dannevel (VCT), 34e Wattel Louis (VCT), 35e Vanwiniele Ch. (VCT), 36e Derquyter G. (VCT), 37e Janssens D. (AAR), 38e Damiens (VCT), 39e Robyn G. (VCA), 40e Roussel Alb. (La Courageuse), 41e Boudevel (VC Dunkerque), 42e Vannieuverberghe (VCT), 43e Vanponcke G. (AAR), 44e Debert J. (VCA), 45e Dobtons (VCT), 46e Deltombes (CCCL), 47e Lemparet (Bizy Montigny), 48e Présent (CC Cl.), 49e Desingmelerie (VCT), 50e Voët René (VCT), 51e Seguin (VC Dunkerquoi), 52e Lanssens (VCT), 53e Beckaert (VCT), 54e Courtequisse (VCT), 55e Sauvaire (EV Lomme), 56e Vergeaux (VCC), 57e Dealet (VCL), 58e Weydert (LV Madeleine), 59e Coudeuse (VCT), 60e Delcourt (VCT), 61e Seynaeve (VCT).

***

Nous [illegible] magnifique victoire de Parmentier [illegible] face de vainqueur, qui, grâce à sa bicyclette Peugeot demeura constamment parmi les animateurs de la course. Peugeot est d'ailleurs la marque des vainqueurs de nos grandes épreuves.

Vélos à Roubaix : M. Steermans, place du Trichon.

A Tourcoing : M. Couyreur, rue Saint-Jacques.

LES PRIX AUX 4e CATEGORIES

1er Demuysère (VCT) ; 2e Verriest (VCA Bouzon) ; 3e Dragon (ind.) ; 4e Colsaet (VCT) ; 5e Delobelle (VCA) ; 6e Detré L. (CCC Lomme) ; 7e Verhelle (VCC) ; 8e Delobelle (AAR) ; 9e Vanderdonck (AAR) ; 10e Vanderdonck (VCT).

LE CHALLENGE DES FRANCS

1er Vélo-Club Tourquennois 1-4-7-8-13 = 33 points, tenant définitif.
2e Vélo-Club Croix 3-6-12-23-29 = 73 points.
3e Amicale des Arts Roubaix 20-30-31-37-43 : 161 points.

LA COUPE du « JOURNAL DE ROUBAIX »

Vélo-Club Tourquennois (seul classé) 4-19-35-39-98 = 192 points.

LA COUPE D'EMULATION

1er Vélo-Club Tourquennois, 23 arrivants ; 2e Vélo-Club Croix, 7 arrivants ; 3e Amicale des Arts, 5 arrivants ; 4e Etoile Vélocipédique Lomme, 4 arrivants ; Vélo-Club Armentiérois, 4 arrivants ; 5e Cyclo-Club Lomme, 3 arrivants.

(Lire le compte-rendu de la 11e étape du Tour de France en « Vie Sportive ».)

LE VOYAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A CHERBOURG

Cherbourg, 5 juillet. — La mairie de Cherbourg est avisée que, lors de sa visite, le samedi 18 juillet, le président de la République sera accompagné des présidents du Sénat et de la Chambre, du président du conseil, du ministre de la marine et des sous-secrétaires d'Etat de la marine marchande et des regions libérées.

M. Painlevé veut innover une nouvelle méthode de travail gouvernemental et législatif

Paris, 5 juillet. — Dans une lettre qu'il adresse à tous les ministres, M. Painlevé déclare que pour donner à l'action gouvernementale toute son efficacité et pour que le Conseil des Ministres puisse statuer en connaissance de cause, toutes les affaires importantes seront désormais inscrites à l'avance à l'ordre du jour du Conseil ; l'instruction en sera faite par les services de la Présidence du Conseil et les décisions prises seront rappelées ensuite dans une lettre du président du Conseil aux ministres intéressés. Informé à l'avance des projets dont la mise en œuvre exige la sanction des Chambres, le président du Conseil pourra ainsi, d'accord avec les présidents des deux Assemblées, ajuster le travail gouvernemental et le travail législatif au mieux des intérêts du pays.

L'EMPRUNT

LES BONS DE CONSOLIDATION

Nous avons publié hier les modalités de l'emprunt de consolidation qui sera ouvert du 20 juillet à fin août.

100 francs-papier ne donneront ensuite droit à 4 francs-papier.

Si on prend le dollar comme base étalon, le tableau ci-dessous nous donne le bénéfice suivant pour 100 francs souscrits :

[illegible]	4 francs-papier	
[illegible]	4 50	—
[illegible]	4 40	—
[illegible]	4 60	—
[illegible]	4 85	—
[illegible]	5 »	—

Les coupons étant payables par trimestre, si on prend la moyenne des cours pendant les trois mois précédents [illegible] par exemple, de 22 à 25 le dollar on a 5 fr. 40, soit 1 fr. 10 qui [illegible] porteurs.

Si, au lieu de dollar, on prend la livre comme étape, nous aurons alors le petit tableau suivant :

[illegible]	4 francs-papier	
[illegible]	4 50	—
[illegible]	4 40	—
[illegible]	4 60	—
[illegible]	4 85	—
[illegible]	5 »	—

Le général de Castelnau a présidé, dimanche, à Loos, le XVIIIe Concours de l'Union de Flandre

La ville de Loos a fait, dimanche, une réception magnifique à Mgr Quilliet, évêque de Lille et au général de Castelnau, le vainqueur du Grand-Couronné de Nancy, qui avait consenti à présider le 18e Concours de l'Union de Flandre, auquel 5.000 gymnastes affiliés à cette active et puissante Fédération régionale participaient.

Dès les premières heures de la matinée, la petite ville de Loos avait pris sa physionomie des grands jours : les rues et les maisons étaient abondamment pavoisées.

Vers 10 h. 15, le général de Castelnau, qu'accompagnait son fils, le capitaine de Castelnau, fut reçu à la Mairie par M. Léon Thiriez, maire de Loos, entouré de ses adjoints et de quelques conseillers municipaux.

M. Léon Thiriez souhaita la bienvenue au général de Castelnau et lui présenta les Anciens combattants de 1870 et les membres des Associations de combattants de la commune. Le général de Castelnau remercia en termes émus, salua les combattants, ses frères d'armes, ainsi que MM. Crespel et Plichon, députés et les personnalités présentes.

Au sortir de la Mairie, un cortège se forma et le général de Castelnau, accompagné des personnalités, se rendit au cimetière où il visita la crypte qui a été érigée à la mémoire des héros tombés au champ d'honneur.

Le cortège se rendit ensuite au Stade Notre-Dame où en plein air, fut célébrée la messe à la mémoire des 600 gymnastes de l'Union de Flandre tombés au champ d'honneur. M. l'abbé Jean Flipo officiait. A l'issue de l'office religieux, Mgr Quilliet, évêque de Lille bénit la foule.

A midi, les personnalités se réunissaient dans la salle de la Maison des Œuvres, rue Carnot, où se tint le banquet.

On remarquait à la table d'honneur Mgr Quilliet, évêque de Lille ; le général de Castelnau ; M. Léon Thiriez, maire de Loos ; M. Hébrard, président général de la Fédération de gymnastique et sportive des Patronages de France ; MM. Nicolle, Plichon, Crespel, députés du Nord ; le commandant van Boxsom, président de l'Union de Flandre ; l'abbé Tack, directeur de l'Union de Flandre ; le chanoine Régent ; l'abbé Flipo, vicaire général ; Liévin Danel, Schaepelynck, conseiller d'arrondissement ; Scalbert, conseiller général, etc.

Des discours ont été prononcés par MM. Van Boxsom, Thiriez, Hébrard, le baron Van de Kerckhove, au nom des sociétés de gymnastique belges ; Mgr Quilliet et le général de Castelnau.

Dans l'après-midi, toutes les sociétés parcoururent les rues de la ville, puis se rendirent au Stade, où après avoir défilé devant la tribune d'honneur en faisant le salut olympique, exécutèrent leurs exercices dans un cadre charmant de verdure et de fleurs.

LE PALMARÈS

Dans le palmarès du Concours nous relevons le nom des lauréats suivants :

ADULTES

Concours de section. — Excellence D : Les Alpins de Croix, St-Jean-Baptiste d'Annappes, St-Vaast de Loers — Excellence E : la Mouvronnaise. — Division supérieure : Jeanne-d'Arc de Roubaix, Vaillante de Roubaix, St-Michel de Linselles, Jeanne-d'Arc de Roncq, Pro Patria de Neuville, Jeanne-d'Arc de Mouvaux. — 1re division : St-Georges de Tourcoing, St-Michel de Boubecque, St-Michel de Tourcoing, St-Evrard de Cysoing.

Pyramides avec engins. — Division supérieure : La Jeanne-d'Arc de Roncq, Pro Patria de Neuville, St-Michel de Linselles.

Pyramides sans engins. — Division supérieure : Jeanne-d'Arc de Mouvaux.

Pyramides avec et sans engins. — 1re division : St-Michel de Tourcoing, St-Georges de Tourcoing, St-Corneille d'Hem, St-Pierre d'Ascq, St-Michel de Boubecque, St-Maurice de Tourcoing.

Spéciaux avec et sans engins. — 1re division : St-Michel de Boubecque, St-Corneille d'Hem, St-Michel de Tourcoing, St-Evrard de Cysoing.

Batteries. — Excellence H : St-Michel de Linselles, Jeanne-d'Arc de Roncq. — Excellence J : St-Evrard de Cysoing. — Supérieure H : St-Michel de Boubecque, Jeanne-d'Arc de Mouvaux. — Supérieure J : St-Vaast de Loers, St-Michel de Tourcoing, Pro Patria de Neuville. — 1re division J : St-Jean-Baptiste d'Annappes, St-Pierre d'Ascq, Jeanne-d'Arc de Wervicq, St-Michel de Tourcoing. — 2e division J : Jeunesse Mouscronnoise.

LE CONGRÈS DES COMMISSAIRES DE POLICE

Paris, 5 juillet. — On sait que comme suite à un Congrès des commissaires de police qui s'est tenu la semaine dernière à Paris, un projet de transformation de l'Association des commissaires en groupement syndicaliste a été adopté et que des notes à la presse ont été envoyées à ce sujet. On fait observer dans l'Association que ce projet de transformation n'a été émis que par la minorité de l'assemblée et en dehors des travaux réguliers du Congrès.

L'EAU TRAITRESSE

Une jeune fille sauve un prêtre qui se noie

La Ciotat, 5 juillet. — L'abbé Joseph Janver et son frère Alphonse, s'étaient rendus au bord de la mer. Le jeune homme s'était mis à l'eau et s'éloignait du rivage, lorsque soudain il disparut. L'abbé, quoique ne sachant pas nager, se porta au secours de son frère. A son tour, il fut vaincu par les flots. Mlle Joséphine Abbène, 18 ans, servante dans une propriété voisine, se jeta à la mer et parvint à ramener l'ecclésiastique, évanoui. Plus tard, deux médecins le rappelaient à la vie, tandis que des agents de police de la Ciotat effectuaient en barque des recherches qui permirent, dans la soirée, de repêcher le cadavre de l'infortuné Alphonse Janver.

Une explosion suivie d'incendie à Béziers

Trois victimes. — Un agent de police sauve trois autres personnes

Béziers, 5 juillet. — M. Raynaud, ferblantier, avait entreposé au premier étage de sa maison, au-dessus de son magasin, des bombes et fusées paragrêles.

Cette nuit, à deux heures, une formidable explosion, dont la cause est inconnue, se produisit, tuant dans leur lit M. et Mme Raynaud et leur fils. Un violent incendie éclata ensuite, les planchers et les plafonds s'écroulèrent, ensevelissant les trois victimes. L'agent de police Funas a pu sauver deux autres enfants et leur grand'mère aveugle. Les trois cadavres ont été retirés des décombres.

Les obsèques ont été célébrées dimanche après-midi.

UN VOL D'UN MILLION D'OBJETS PRECIEUX

dans une des salles du Trésor de Saint-Pierre à Rome

Rome, 5 juillet. — Des voleurs ont pénétré la nuit, par un trou pratiqué dans la voûte dans la deuxième salle du trésor de Saint-Pierre.

Ils ont emporté de nombreux objets précieux, parmi lesquels une grosse bague de Saint-Pierre avec de gros saphirs et des brillants, un ciboire doré orné de brillants et de rubis, cadeau de l'Evêque d'Orléans à Pie IX, un service d'autel complet en or, orné de brillants, de perles et de pierres précieuses.

Sept ouvriers peintres et maçons ont été tenus à la disposition des autorités.

Le montant du vol est évalué à un million de lires.

LA TERRE TREMBLE ET VOMIT DU FEU

UNE ERUPTION VOLCANIQUE EN COLOMBIE

Une ville entière serait détruite

Bogota (Colombie), 5 juillet. — Le volcan Salcras a fait éruption. De grandes flammes ont jaillit du cratère : les cendres et la lave ont recouvert les environs.

Les communications sont interrompues avec La Florida Sonsaca.

On craint que la ville ne soit détruite.

UN NOUVEAU TREMBLEMENT de TERRE AU JAPON

Il y aurait de nombreux morts

Londres, 5 juillet. — Un nouveau tremblement de terre aurait eu lieu à Fattori, au sud du Japon Continental. Un train aurait été entièrement écrasé. On craint qu'il y ait de nombreux morts.

UNE VILLE DE 45.000 HABITANTS DETRUITE PAR UN INCENDIE

New-York, 5 juillet. — On mande de Bogota que la ville de Manizales, qui comptait 45.000 habitants, a été complètement détruite la nuit, par un incendie.

UN ASSASSIN DE DIX-HUIT ANS CONDAMNÉ A MORT

Caen, 5 juillet. — La Cour d'assises du Calvados a condamné, à la peine de mort, un jeune homme de dix-huit ans, Lucien Chantreuil, domestique à Arzenées, près de Caen, qui avait assassiné, dans des circonstances odieuses, une sexagénaire aveugle, Mme Mariotte.

UN GENDRE MECONTENT RECLAME DES DOMMAGES ET INTERETS A SON BEAU-PÈRE

Paris, 5 juillet. — Jugeant le beau-père qui divorçait en [illegible] vient d'en prendre [illegible].

— Vous [illegible] ! [illegible] qu'il a [illegible] la quatrième chambre à son beau-père. Vous m'avez assuré qu'en épousant votre fille, j'allais entrer dans une famille des plus honorables. Or, j'ai rencontré des indésirables. Bien [illegible] Vous pleurez pas craint de favoriser [illegible] entre ma femme [illegible]. Vous m'avez ainsi [illegible] moral, mais [illegible] Vous me devez réparation. Car assurément si j'avais eu un [illegible] tout [illegible] je n'aurais pas épousé votre fille, et si je ne l'avais pas épousée, je n'aurais pas eu de cadeaux à lui faire, ni de frais pour mon mariage.

Le tribunal, après plaidoiries de Mes René Metteral et Maurice [illegible], a réservé son jugement jusqu'à l'achèvement de l'enquête qui se poursuit en vue du divorce.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du samedi 4 juillet 1925

Mœurs à Maubeuge. — Léonard Benoit, 32 ans, [illegible] de réclusion pour attentat aux mœurs [illegible].

Le [illegible] hier soir dans la soirée de samedi.

LE DANGER DES GRATTE-CIEL

Le « Pickwick Club » de Boston vient de s'effondrer

40 tués, 160 blessés

New-York, 5 juillet. — Le Pikwick Club, fameux club de Boston, immeuble haut de cinq étages, s'est effondré alors que deux cents danseurs environ y fêtaient déjà l'anniversaire de l'Indépendance.

Quarante cadavres ont été retirés des décombres. Les cent soixante autres personnes sont toutes blessées, pour la plupart grièvement.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— **Mlle Adeline Basso**, reine de Marseille, élue reine de France, a été couronnée au cours d'une fête donnée dans le jardin des Tuileries, à Paris.

— **Les dépouilles mortelles du cardinal Guibert** et du cardinal Richard, deux des derniers archevêques de Paris, qui avaient été ensevelies sous le chœur de l'église Notre-Dame, ont été transportées dans la crypte du Sacré-Cœur.

— **M. Phaff**, qui fut arrêté en France et mis ensuite en liberté provisoire sous cautionnement, sous l'inculpation de complicité dans l'affaire de piraterie du cargo « Mulhouse », mis au pillage sur les côtes américaines, vient de bénéficier d'un non-lieu.

— **La distribution solennelle des récompenses** décernées par la Société d'encouragement au bien, a eu lieu au Trocadéro. Au cours de son rapport, le secrétaire général a rendu hommage aux marins du l'enmarch et de La Rochelle.

— **La croix de chevalier de la Légion d'honneur** est conférée à l'étendard des Ecoles de l'artillerie.

— **Près de Cournon** (Puy-de-Dôme), un mulet attelé à une voiture s'est emballé. Des quatre personnes violemment projetées sur le sol, l'une d'elles, Mme veuve Buffet, a été tuée et les trois autres, M. Mongé-Gnichard, sa belle-mère Mme veuve Guichard et sa fille ont été sérieusement blessées.

— **A l'arrivée à Marseille du « Canada »**, venant de Beyrouth, la police a arrêté deux Arméniens nommés Tahouk et Kazarelli, ainsi qu'une dame Victoria Reperea, qui, à l'aide de faux chèques avaient escroqué 10.000 fr. à une banque de Beyrouth.

— **Le capitaine Delingette**, qui a quitté Alger en novembre dernier, pour effectuer en automobile la traversée de l'Afrique du nord au sud, dans une automobile de dix chevaux, est arrivé au Cap.

— **Mlle Fraigneux**, reine de Paris, a été élue reine de l'Ile-de-France. Ses deux demoiselles d'honneur sont la duchesse d'Etampes, Mlle Tétedoux, et la reine du muguet de Rambouillet, Mlle Camille Roque.

— **Le Président de la République** a offert à l'Elysée une réception à laquelle assistaient les membres du corps diplomatique et du parlement, de nombreuses notabilités du monde artistique et scientifique, les autorités civiles et militaires, etc.

ETRANGER

— **Mme Coolidge**, femme du président des Etats-Unis, actuellement en villégiature à Swanpscott, a failli être renversée alors qu'elle faisait sa promenade matinale, par quatre agents de police à motocyclette qui roulaient à une allure exagérée.

— **Un détective privé de New-York** a tué Louis Wood, qui voulait enlever sa sœur malgré elle, après avoir pénétré dans sa chambre par escalade.

— **20 jeunes gens arrêtés** à la suite de la découverte du complot du mai dernier contre le roi d'Espagne, ont été relâchés. Dix autres seront jugés prochainement.

Pour les enfants du général Mangin

Répondant à l'appel des maréchaux de France, la Chambre de commerce de Roubaix s'est fait un devoir de s'inscrire pour 5.000 francs, à la souscription qui est ouverte en faveur des enfants d'un de nos chefs les plus glorieux de la Grande Guerre, le général Mangin.

UN SALON AUTOMOBILE A LILLE

Il aurait lieu du 4 au 16 octobre

Au cours de son assemblée générale du 17 juin, la Chambre syndicale automobile du Nord et du Pas-de-Calais avait voté le principe d'un Salon Automobile, qui se tiendrait à Lille, du 4 au 16 octobre prochain.

Une démarche a été faite depuis auprès de la Chambre syndicale des Constructeurs d'automobiles à Paris afin d'amener ces derniers à participer à cette manifestation commerciale. D'autre part, les firmes étrangères ont été également pressenties.

Si, jusqu'à présent, les marques françaises n'ont pas encore donné leur adhésion, les constructeurs étrangers ont immédiatement adhéré en principe au Salon de Lille.

Aussi M. Cotigny, président de la Chambre syndicale automobile du Nord et du Pas-de-Calais, est-il décidé à envoyer dans quelques jours une délégation auprès de M. le baron Petret, président de la Chambre syndicale des Constructeurs automobiles de Paris, pour obtenir le concours des grandes marques françaises.

Il est à souhaiter que cet dernière démarche obtienne un résultat favorable, car l'industrie française se doit de prendre part à cette manifestation commerciale dans notre région du Nord qui, après la région parisienne, est celle qui possède le plus grand nombre d'automobiles.

PROMOTION VIOLETTE

Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et de l'Enseignement pris à l'occasion de diverses cérémonies présidées par un membre du gouvernement, ont été nommés :

Officers d'Académie : M. [illegible] Courtoing, services rendus à l'enseignement [illegible] ; M. Maes, président de la Société à Croix ; M. Sonneville, président de [illegible] à Roubaix ; M. Thieullet et Wattel, secrétaire-trésorier de Société musicale à Tourcoing ; Debacker, vice-président de Société musicale à Roubaix ; Dhaze, directeur de Société musicale de Roubaix ; Mlle Dhaze, professeur de sténo-dactylo à Roubaix.

SOCIETE D'ENCOURAGEMENT AU BIEN

La séance [illegible] de la Société pour l'Instruction et [illegible] populaires, [illegible] d'enseignement de la Société nationale d'Encouragement au bien, [illegible] aux personnes dont ce nous savons et qui, à des titres divers, ont rendu des services à la cause de l'enseignement [illegible].

Médaille de vermeil : **M. Bauffe, à Croix.**
Médaille de bronze : **M. Debock, à Roubaix.**

Les Elections cantonales

DANS LE CANTON DE CYSOING

Importante réunion électorale à Mouchin

UNE CONFERENCE DE M. PAUL DRILLON

M. Paul Drillon, candidat aux élections cantonales dans le canton de Cysoing, a donné dimanche matin une grande conférence à Mouchin, dans la salle des fêtes de l'estaminet du « Peintre », où se pressait un nombreux auditoire, venu pour écouter et acclamer le sympathique orateur.

M. Variet-Nicolle, président du Syndicat agricole, présente aimablement M. Drillon.

M. Drillon déclare, en débutant, qu'il regrette de voir le débat dévier sur des questions de personnes, alors qu'il eût voulu que l'on ne discutât que des principes. Il n'a jamais prononcé ni le nom de M. Demesmay, ni aucun autre. Ses adversaires ont commencé l'attaque ; il riposte.

Tous les habitants du canton de Cysoing savent qu'ils le trouveront toujours parmi eux pour soutenir leurs intérêts, les cultivateurs en particulier, et M. Drillon énumère ce qu'il a fait, ce que M. Demesmay n'a pas toujours fait.

Nous voyons à l'heure actuele, dit-il en substance, le parti radical-socialiste, dont M. Demesmay se flatte d'être le chef à Templeuve, s'allier aux socialistes et aux communistes.

Les radicaux du cartel sacrifieront les intérêts du pays à la volonté des meneurs socialiste pour que l'impôt sur le capital apparaisse comme la première mesure de confiscation générale des propriétés individuelles.

Très écouté, M. Drilon montre alors les résultats négatifs de la politique du bloc des gauches, politique de ruine où les impôts s'ajoutent aux impôts, et où cependant se découvrent sans cesse de nouveaux déficits.

Aux applaudissements de l'assistance, il fait l'éloge de la liberté, qui constitue le fondement de la République, et que le Bloc des gauches veut supprimer pour ses adversaires.

L'heure n'est plus, conclut-il, où l'on peut flatter tous les partis. Les électeurs n'accepteront jamais de voter pour des hommes qui ne répudient pas les doctrines socialistes et communistes, pour des hommes qui, bien pis, n'hésitent pas à leur prêter leur appui.

Toute la salle fait à l'orateur une ovation qui fait présager un beau succès le 19 juillet.

Une réunion radicale-socialiste

A la suite d'une réunion qui s'est tenue dimanche, à Cysoing, sous la présidence de M. Damide, ancien maire de Louvil, les délégués de la commune et des villages voisins ont désigné M. Demesnay, conseiller général sortant, comme nouveau candidat pour le Parti républicain, radical et radical-socialiste.

DANS LE CANTON DE LILLE-OUEST

Une conférence de M. G. Vandame à Lambersart

Dimanche après-midi, à 17 h., à Lambersart, M. Georges Vandame fils, conseiller d'arrondissement qui se représente aux élections du 19 juillet, a exposé son programme aux acclamations des électeurs présents.

M. Nicole, député du Nord, a présenté et remercié le candidat en termes chaleureux.

DES DÉLÉGATIONS D'ÉLÈVES de l'Université de Leeds et du Bradford technical College vont visiter Roubaix-Tourcoing

Le 19 juillet arriveront à Roubaix des délégations d'élèves de l'Université de Leeds et du Bradford Technical College qui consacreront toute la semaine à la visite de nos villes de Roubaix et de Tourcoing.

Nous publions ci-dessous la suite du programme de leur séjour dans notre centre textile :

Mercredi 22 juillet. — 9 h. 30 : conférence sur le tissage, à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles, par M. Labriffe, professeur de tissage de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles. — 11 h. : visite de l'atelier pratique de tissage à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles. — 11 h. : suite visite de la nature de MM. Cadbet et Demesmay à Tourcoing. — 16 h. : visite de l'Institut Colbert, à Tourcoing, sous la conduite de M. Dubrulle, directeur. — 17 h. 30 : réception par M. le Maire de Tourcoing, à la Mairie de Tourcoing.

Jeudi 23 juillet. — 9 h. 30 : conférence sur la teinture, à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles, par M. Lurache, professeur de teinture de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles. — 11 h. : visite de l'atelier pratique de teinture de l'Ecole. — 12 h. 30 : réception et lunch offert par la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, au Grand Cercle de l'Industrie à Roubaix, sous la présidence de M. Alexandre Desurmont, président de la Fédération. — 15 h. : [illegible] sous la direction de MM. Mathon et Dubrulle, à Tourcoing. — 16 h. 30 : visite de la teinturerie et des apprêts de MM. Mathon et Dubrulle, à Tourcoing. — 17 h. 30 : réception à la Chambre de commerce de Tourcoing.

Vendredi 24 juillet. — 9 h. : visite de l'Ecole de rééducation des Mutilés de guerre à Tourcoing, sous la direction de M. Sotteux directeur de l'Ecole. — 10 h. 30 : visite de l'Ecole d'apprentissage de la Chambre de commerce de Tourcoing, sous la direction de M. l'abbé Piettre, directeur. — 14 h. : départ pour une excursion en car à bancs sur le champ de bataille d'Ypres.

Samedi 25 juillet. — 9 h. 30 : visite des établissements de fabrique de confections : établissements Georges Sellier, à Roubaix. — 11 heures : séance de clôture et discours au grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles, sous la présidence de M. Champier, administrateur de l'Ecole.

DERNIÈRE HEURE

UN BANQUET DU CARTEL DES GAUCHES A BLOIS

Blois, 5 juillet. — Aujourd'hui a eu lieu à Blois, dans l'immense Salle aux Grains, un banquet du Cartel des gauches auquel assistaient plusieurs centaines de délégués.

Des discours ont été prononcés, notamment par le Docteur Olivier, maire de Blois, qui a salué la démocratie ouvrière et paysanne ; M. René-Chavagnes, député de Loir-et-Cher, qui a demandé la réforme de la loi de 1884 régissant l'élection des sénateurs parce que, a-t-il dit, ce n'est pas une loi démocratique ; enfin, par M. Paul Boncour, président de l'assemblée, qui s'est attaché à démontrer la nécessité de l'union de tous les membres du Cartel des gauches.

LA RESURRECTION D'HERPY-L'ARLESIENNE

Rethel, 5 juillet. — La commune d'Herpy-l'Arlésienne, glorieuse mutilée de guerre, se relève de ses ruines et reprend une vie et une activité nouvelles, grâce à l'aide qui lui a apportée et que lui apporte encore, Arles, la Cité provençale au cœur généreux.

Herpy a voulu célébrer sa résurrection en inaugurant aujourd'hui un monument élevé aux morts de la commune et à tous les soldats tombés sur le champ de bataille. La cérémonie a revêtu un caractère particulièrement imposant. L'affluence était énorme.

Arles, marraine de la commune d'Herpy, était représentée par le maire et par une délégation provençale.

Dans l'assistance on remarquait notamment les généraux Guillaumat, commandant en chef l'armée interalliée sur le Rhin ; Mordrelle, gouverneur militaire de Metz ; Lucien Hubert, président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat.

Les fêtes de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à Lisieux

Comme prélude aux fêtes qui vont se dérouler le 12 juillet prochain, à Lisieux, pour la béatification de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, une cérémonie a eu lieu à l'Œuvre catholique d'Auteuil, sous la présidence de Mgr Alexandre Le Roy, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, qui a retracé la vie de la bienheureuse.

L'AGITATION COMMUNISTE

Une arrestation à Toulouse

Toulouse, 5 juillet. — La police a arrêté un ouvrier polisseur sur marbre, nommé Frédéric-Louis Balsière, qui apposait sur les murs du marché, des placards anti-français invitant les ouvriers et les conscrits à fraterniser avec les Riffains.

Balsière a été conduit au Parquet.

LE TROISIEME CONGRES DES CREANCIERS FRANÇAIS DE LA RUSSIE

Paris, 5 juillet. — Le troisième Congrès des créanciers français de la Russie, s'est ouvert, ce matin. De nombreux représentants des différentes régions de la France y assistaient mais le Congrès a pris un caractère internationale par suite de la présence des représentants des porteurs des titres russes d'Angleterre, d'Italie, de Belgique, de Suisse.

La séance a été consacrée aux porteurs de titres de Sociétés ayant leurs exploitations en Russie.

LE CONGRES DES ASSOCIATIONS POUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS A VARSOVIE

L'arrivée de la délégation française

Varsovie, 5 juillet. — La délégation française au Congrès des Associations pour la Société des Nations est arrivée à Varsovie. Elle est composée du professeur Aulard ; de MM. F. Buisson, René Cassin, professeur à l'Université de Lille ; Aubert, Prudhommeau et Laune. M. L. Jouhaux est attendu dimanche, ainsi que MM. Robert Lange et Bertrand de Jouvenel, représentants du Groupement universitaire français pour la Société des Nations.

COURTES DÉPÊCHES

— **On annonce la mort de Mme Louis Le Provost de Launay**, veuve du sénateur du Cotes-du-Nord qui, pendant [illegible] ans, a été du parti républicain.

— **Un nommé Baringe**, 75 ans, à l'Arbresle (Rhône), trafiquant d'or bien connu et qui avait toujours de grosses sommes sur lui, a été tué par un de ses complices et le cadavre découvert dans un taillis.

— **Le Docteur Murray Butler**, président de la Dotation Carnegie, accompagné de sa famille et de plusieurs membres du bureau de la Dotation, a visité Reims et particulièrement les travaux actuellement très avancés de la nouvelle bibliothèque construite avec les fonds de la Dotation. Un dîner lui a été offert par la Municipalité.

Dernières Nouvelles Locales

UNE BELLE FETE MUSICALE A MONS-EN-BARŒUL

**La participation du « Choral Nadaud » de